



Demande d'un crédit d'engagement de CHF 65'000.- pour la restauration de la charpente et de la couverture du lavoir de Bréna à Gorgier

Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

1. Introduction

Le lavoir de Gorgier est un site incontournable de La Grande Béroche, il est mentionné la première fois dans les comptes de l'ancienne commune de Gorgier en 1668. Le site a déjà subi une restauration en 1986.

À ce jour, une réfection devient indispensable pour la préservation de ce bien patrimonial de notre commune. Ce lavoir public et ses abords sont répertoriés au sein du recensement architectural du canton de Neuchâtel. En effet, le site est répertorié dans la catégorie 1 « Bâtiments intéressants » avec une valeur de 2 « Intérêt évident ». La restauration proposée est donc réalisée en partenariat avec l'Office du patrimoine et de l'archéologie (OPAN).

2. Le projet

Le projet s'articule principalement sur la toiture et la boiserie (pieux et charpentes) :

- réfection de la toiture avec de la tuile plate « Antico » (validé par l'OPAN) ;
- brossage des boiseries et application d'un glacis à l'huile émulsionnée (3 couches).

3. Détails du crédit

Les tableaux ci-dessous récapitulent les coûts :

Toiture	
Démontage	CHF 5'000.-
Sous-couverture	CHF 10'000.-
Couverture tuile plate pose double	CHF 12'000.-
TVA 7.7% (arrondi)	CHF 2'000.-
Total toiture (arrondi)	CHF 29'000.-
Peinture	
Protection du sol, mise en chantier, brossage, application du glacis (3 couches)	CHF 27'000.-
TVA 7.7% (arrondi)	CHF 2'000.-
Total peinture (arrondi)	CHF 29'000.-
Echafaudages	
Echafaudages de surface	CHF 1'800.-
TVA 7.7% (arrondi)	CHF 200.-
Total échafaudages (arrondi)	CHF 2'000.-
Total toiture, peinture et échafaudages	CHF 60'000.-
Divers et imprévus	CHF 5'000.-
Demande de crédit	CHF 65'000.-

Une subvention pour cet objet précis nous a été promis par le canton. Cette somme s'élève à CHF 8'632.-. Elle sera versée une fois les travaux effectués.

4. Conclusion

Dans le cadre du budget des investissements 2021, le montant total des travaux estimés était de CHF 60'000.-. Le montant total a été augmenté de CHF 5'000.- afin de prendre en compte le contexte actuel qui tend à un renchérissement des matières premières.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal vous demande de bien vouloir accepter cette demande de crédit de CHF 65'000.-.

En se tenant à votre disposition pour toute information complémentaire, le Conseil communal vous prie d'agréer, Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, ses salutations distinguées.

Saint-Aubin-Sauges, le 27 octobre 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président, Le chef du dicastère,
Hassan Assumani Tom Egger